



Lettre aux actionnaires de Groupe Eurotunnel SA



Chers actionnaires,

Nous n'avons que des bonnes nouvelles pour Groupe Eurotunnel SA en cette période de rentrée.

Nos résultats opérationnels au premier semestre 2007 ont été une fois encore excellents. Nos paramètres d'exploitation s'améliorent sensiblement. La restructuration que nous avons enclenchée dès la fin 2005 est à l'origine de ce spectaculaire retournement, et clairement **le nouveau Groupe Eurotunnel SA dont la dette est réduite de moitié n'a plus grand chose à voir avec l'entreprise aux performances décevantes du passé.**

Et comment ne pas se réjouir du record établi par Eurostar le 4 septembre dernier qui a relié Londres en 2h03 au lieu de 2h35. Cette entrée du Royaume-Uni dans l'ère du Train à Grande Vitesse apporte un nouvel atout majeur à notre Groupe.

D'EXCELLENTS RÉSULTATS

Le chiffre d'affaires atteint 373 millions d'euros pour ce premier semestre, ce qui correspond à une progression pro forma (hors MUC) tout à fait inédite de 7 % par rapport au 1er semestre 2006. Nos parts de marché s'améliorent en même temps.

La rentabilité de nos activités est en forte amélioration. Le résultat opérationnel est de 128 millions d'euros, en hausse de plus de 50 % et la marge d'exploitation atteint 56 %, en hausse de 10 points sur 2 ans : une performance exceptionnelle.

Je souligne que les comptes 2005 et 2006 ont été approuvés à 99,9 % de voix « pour » lors des Assemblées Générales d'Eurotunnel SA et d'Eurotunnel PLC qui se sont tenues à Coquelles le 27 juillet dernier. Ces mêmes assemblées ont décidé, par souci de clarification, de changer le nom de ces deux sociétés, qui s'appellent maintenant TNU.

DE BONNES PERSPECTIVES

Le 2ème semestre 2007 se présente très bien :

- la Coupe du Monde de Rugby (7 septembre-20 octobre) s'est traduite par une envolée de nos réservations passagers (+ 15 000 voitures au moment où j'écris).
- La nouvelle ligne à grande vitesse Paris-Londres, que je viens d'évoquer, devrait susciter une forte augmentation de trafic. Nos équipes ont pris une part active dans la performance réalisée par Eurostar avec une traversée sous la Manche exceptionnellement réduite à 13 minutes !
- « Europorte 2 » a réalisé le 23 août dernier une marche d'essai en empruntant le réseau RFF jusqu'à Fréthun ; **c'est la première fois dans l'histoire d'Eurotunnel que nous sortons de la Concession.** Cette nouvelle compétence, alliée aux discussions en cours avec les partenaires ferroviaires historiques, devrait nous permettre d'enrayer le déclin actuel du fret ferroviaire et d'amorcer une politique de développement.

L'amélioration de l'exploitation se poursuit, la dette vient d'être divisée par deux et nous sommes en avance sur notre plan de marche. L'avenir de Groupe Eurotunnel SA est donc maintenant parfaitement visible et d'une totale solidité. Nos actionnaires vont pouvoir en tirer profit.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Nous allons d'abord poursuivre la clarification entreprise :

- TNU n'est plus cotée à Londres et à Bruxelles. Le maintien de la cotation à Paris permet aux derniers actionnaires qui le souhaitent de pouvoir sortir.
- La reconstitution des fonds propres de TNU (toujours lourdement négatifs, à moins 2,3 milliards d'euros) par l'actionnaire majoritaire Groupe Eurotunnel SA réduira évidemment la valeur de ces Unités.
- Les agences de notations spécialisées devraient publier leurs appréciations sur les capacités de remboursement du nouveau Groupe Eurotunnel SA. Ce sera une grande première qui confirmera notre assainissement financier. J'ajoute que la mise en œuvre à marche forcée du sauvetage de l'entreprise nous a permis de conclure le nouveau prêt dans de bonnes conditions, juste à temps avant la crise de financement actuelle.

- Le regroupement d'actions de Groupe Eurotunnel SA à l'automne sur la base d'un ratio de 1 nouvelle action pour 40 anciennes permettra de sortir de la catégorie peu enviable des « penny stocks » qui favorise la spéculation sur le titre.

Nous aurons ensuite à cœur de racheter tout ou partie des obligations convertibles (ORA) en saisissant toute opportunité, et en lançant une augmentation de capital au printemps 2008, après publication des résultats annuels 2007. La nature de cette augmentation de capital sera fonction des conditions de marché à ce moment là ; elle dépendra également de l'intérêt qu'elle pourrait susciter auprès d'investisseurs à long terme. Il n'est donc pas possible à ce stade d'en dire plus. Mais comptez sur moi, là encore, pour toujours veiller à préserver au mieux vos intérêts.

En ces temps d'incertitudes boursières, la Concession du Tunnel sous la Manche, avec ses remarquables performances, ne tardera pas à faire oublier son passé chaotique et apparaîtra progressivement pour ce qu'elle est : **un investissement profitable et solide dans le domaine des infrastructures de transport au cœur de l'Europe.**

C'est fort de ces atouts que le Conseil d'Administration et nos équipes continueront à progresser.

Merci de votre confiance.

Ces comptes, établis en norme IFRS, sont ceux de l'ancien Eurotunnel (rebaptisé TNU) qui a fait l'objet d'une prise de contrôle fin juin à la suite d'une opération publique d'échange lancée par Groupe Eurotunnel SA (GET) ; mais les résultats du 1er semestre 2007 ont souligné encore une amélioration de tous les paramètres d'exploitation. Groupe Eurotunnel SA publiera ses premiers comptes au cours du 1er trimestre 2008.

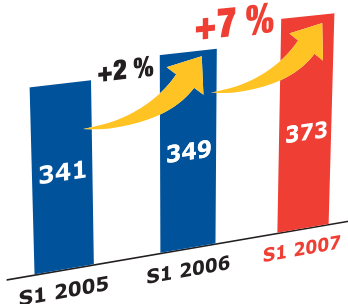
FOCUS sur les résultats semestriels

Trois indicateurs clés soulignent les efforts considérables accomplis depuis deux ans...

> Une activité en progression constante

Le chiffre d'affaires au premier semestre s'affiche en hausse pro forma de 7 % et s'élève à 373 millions d'euros. L'entreprise enregistre une franche progression des revenus retirés de son activité de cœur de métier : le transport de camions et de voitures à bord des navettes. Ces revenus se montent à 240 millions d'euros, soit, à taux de change constant, une hausse de 8 % par rapport au premier semestre 2006.

Chiffre d'affaires (en M€)* :
2 années consécutives de croissance



* hors Charges Minimales d'Utilisation (MUC) du forfait ferroviaire.

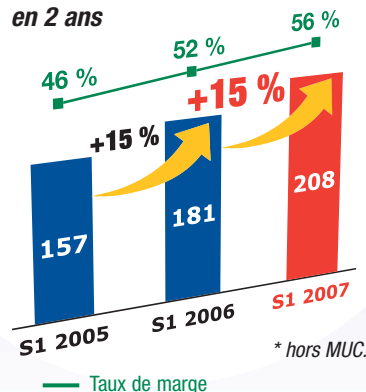
Les revenus en provenance du trafic ferroviaire ont baissé à cause de la disparition de la «MUC» (qui correspond au forfait d'utilisation jusque-là acquitté par les compagnies ferroviaires). Hors cet élément, les revenus des Chemins de Fer ont augmenté de 6 % grâce à la hausse du trafic Eurostar, et malgré une baisse de trafic de fret ferroviaire.

La disparition de la MUC aurait dû entraîner une baisse mécanique du chiffre d'affaires total de 14 % (part de la MUC dans le chiffre d'affaires du premier semestre 2006). En réalité, il ne baisse que de 8 % : grâce à son dynamisme l'entreprise a réussi à compenser une grande partie de la perte de ce dispositif financier d'origine.

> Une rentabilité en nette amélioration

Eurotunnel a réussi à réduire de 2 % ses charges d'exploitation au premier semestre 2007 par rapport au premier semestre 2006 ; cette diminution doit être appréciée par rapport à l'augmentation de l'activité. Hors impact de la MUC, la marge d'exploitation progresse de 15 % pour atteindre 208 millions d'euros avec un ratio de marge d'exploitation sur chiffre d'affaires tout à fait exceptionnel atteignant 56 %.

Marge d'exploitation (en M€)* :
plus de 30 % de hausse en 2 ans



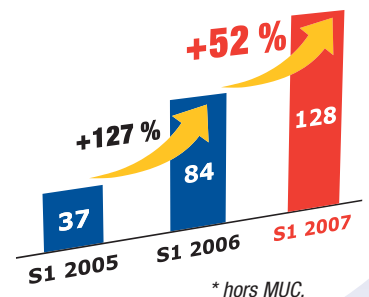
* hors MUC.

> Un résultat opérationnel en très forte hausse

Les amortissements au premier semestre 2007 s'élèvent à 80 millions d'euros, soit une augmentation de 2 millions d'euros par rapport au premier semestre 2006. Le résultat opérationnel courant est de 128 millions d'euros au premier semestre 2007, soit une augmentation hors MUC de +24 % sur le premier semestre 2006.

Au final, le résultat net de TNU est une perte de 32 millions d'euros (en amélioration toutefois de 73 millions d'euros) pour le premier semestre 2007 à comparer avec une perte de 105 millions d'euros sur la même période en 2006 (160 millions d'euros hors MUC).

Résultat opérationnel pro forma (en M€)* :
multiplié par 3,5 en 2 ans



* hors MUC.

AVERTISSEMENT

L'action de la nouvelle société Groupe Eurotunnel SA et le Bon de souscription (BSA) sont négociables respectivement sous les codes ISIN FR0010452433, mnémonique « GET » (Eurolist compartiment B) et FR0010452441, mnémonique « GETBS ».

Les Unités libellées TNU code ISIN FR0000125379 (Eurolist compartiment A) correspondent au reliquat de capital (7 %) non apporté à l'OPE des sociétés TNU SA (ex ESA) et TNU PLC (ex EPLC) devenues filiales de Groupe Eurotunnel SA. Le marché de ces Unités est de ce fait devenu totalement spéculatif.

« Actualité en ligne »

Pour consulter les comptes semestriels et recevoir l'actualité de Groupe Eurotunnel SA ainsi que les prochaines lettres aux actionnaires, directement sur votre messagerie électronique, connectez-vous sur notre site : www.eurotunnelnews.com/fr

Pour contacter le Centre Relations Actionnaires

✉ Centre Relations Actionnaires
Groupe Eurotunnel SA, B.P. 69, 62904 Coquelles Cedex
@ info.actionnaires@eurotunnel.com

www.eurotunnel.com

▶ N°Azur 0810 627 627

Coût d'un appel local